

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025/49

L'An Deux Mil vingt-cinq, le **21 novembre**, à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal de la commune d'OZAN dûment convoqué s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de **Marie Jeanne PESENTI, Maire**

<u>Etaient Présents</u> : Marie Jeanne PESENTI, François BOURDON, Séverine CHANFRAY, Jean-Marc FORT, Damien PAQUET, Christophe COLLOVRAY, Valérie SERAFIN	Nombre de membres en exercice : 13 Nombre de membres présents : 07 Nombre de suffrages exprimés : 09 Nombre de voix pour : 09 Nombre de voix contre : 00 Nombre d'abstentions : 00
<u>Etaient excusés</u> : Raphaël DEBRUNE, Julien BARANI, Marie-Eve BOYAT, Régis MONTERRAT Catherine GIRAUD ayant donné pouvoir à F. BOURDON Carine BIE ayant donné pouvoir à V. SERAFIN	<i>Date de convocation</i> : 14 novembre 2025
A été nommé secrétaire de séance : Jean-Marc FORT	

Révision des tarifs des concessions dans le cimetière

Madame le Maire présente la délibération du 24 janvier 2025 et explique qu'il n'existe pas de tarifs pour le renouvellement des concessions cavurnes et columbarium. Elle rappelle les tarifs actuels :

	15 ans	30 ans
Concession simple	150 €	300 €
Case de columbarium	300 €	600 €
Cavurne sans plaque	250 €	500 €
Cavurne avec plaque de marbre	400 €	650 €
Plaque de marbre seule	150€	

Autres redevances :

- **Redevance de dispersion : 200 €** comprenant la dispersion des cendres au jardin du souvenir et l'inscription sur le monument prévu à cet effet
- **Redevance de scellement d'urne sur un monument : 50 €**
- **Mise en caveau provisoire : 1 € / jour** avec une durée maximum de 30 jours.

Elle informe que les premières concessions colombarium et cavurne datent de 2015 et qu'il est nécessaire de prévoir d'ajouter des tarifs pour le renouvellement.

Elle propose d'ajouter les tarifs suivants :

RENOUVELLEMENT	15 ans	30 ans
Colombarium	100 €	125 €
Cavurne	300 €	250 €

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil :

➤ **ACCEPTE** la révision des tarifs de renouvellement des cavurnes et des cases de colombarium et le maintien des autres tarifs soit :

	15 ans	30 ans
Concession simple	150 €	300 €
Case de columbarium	300 €	600 €
Cavurne sans plaque	250 €	500 €
Cavurne avec plaque de marbre	400 €	650 €
Plaque de marbre seule	150€	
RENOUVELLEMENT	15 ans	30 ans
Colombarium	100 €	125 €
Cavurne	300 €	250 €

Autres redevances :

- **Redevance de dispersion : 200 €** comprenant la dispersion des cendres au jardin du souvenir et l'inscription sur le monument prévu à cet effet
- **Redevance de scellement d'urne sur un monument : 50 €**
- **Mise en caveau provisoire : 1 € / jour** avec une durée maximum de 30 jours.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures
Le Maire, Marie Jeanne PESENTI

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de son affichage, faire l'objet de recours administratif gracieux ou d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon